



LES POURSUITES D'ETUDES (suite 1)

1° Vue d'ensemble

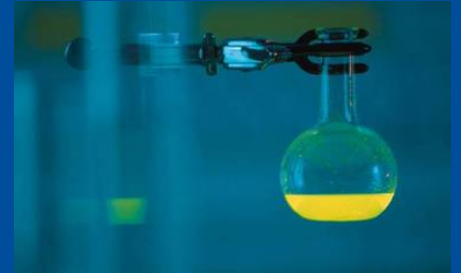
2° Les poursuites d'études après un CAP ETL

3° Le Bilan des orientations de ces dernières années

2° Les poursuites d'études après un CAP ETL

Comme nous l'avons découvert avec la vue d'ensemble de la filière, les poursuites d'études après notre CAP sont les mêmes que celles après un BEP, c'est à dire :

- Poursuite vers un bac technologique
- Poursuite vers un brevet de technicien agricole
- Poursuite d'étude vers un bac professionnel



a- Vers un Bac Technologique

Les deux bacs technologiques accessibles après un CAP ETL sont les bacs STL "Sciences et Technologies de Laboratoire" :

- **Bac STL CLPI "Chimie de Laboratoire et des Procédés Industriels"**
- **Bac STL BGB "Biochimie - Génie Biologique"**

Ces deux formations sont dispensées dans notre établissement. **Nos élèves les réussissent aussi bien que ceux venant de seconde générale et technologique.** Il n'y a pas de première d'adaptation, les élèves issus de CAP retrouvent ceux issus de seconde dans la même classe de première.

Il est bien évident, que si un élève est orienté vers notre CAP en fin de troisième, c'est qu'il rencontre des difficultés en enseignement général (math - français - anglais - histoire). Les 2 années de formation en CAP doivent lui permettre de reprendre des bases dans ces disciplines fondamentales. **Il est compréhensible qu'un élève issu du CAP, et qui se retrouve en première, ait gardé des lacunes en enseignement général mais il possède un bagage scientifique, surtout dans les domaines des travaux pratiques, très complet ce qui lui permet de compenser l'enseignement général.** On estime qu'au bout d'un trimestre, les élèves issus de CAP ou de 2nde ne se différencient plus. Les uns ayant gagné en assurance en enseignement général et les autres en dextérité manuelle.



Les poursuites d'études de ces deux formations sont des études dites "courtes", c'est à dire de BAC + 2. Les élèves issus des Bacs STL se retrouvent en DUT, BTS, BTSa, BP ou en classe préparatoire des concours paramédicaux (comme infirmier par exemple) à moins qu'ils réussissent le concours permettant l'entrée en formation dès la fin de leur classe de terminale.



b- Vers un Brevet de Technicien agricole BTA

Le BTA accessible après le CAP ETL est le BTA transformation, spécialité "laboratoire d'analyses". Il s'agit d'une formation reconnue de niveau bac que nous ne dispensons pas au lycée.

Cette formation est plus abordable qu'un bac technologique STL. Elle permet une poursuite d'études vers des BTS, BTSA ou BP.



c- Vers un Bac Professionnel

Les Bacs Professionnels sont des formations destinées aux élèves qui veulent rentrer le plus rapidement possible dans la vie active (2 ans). Il n'y a pas de Bacs professionnels des domaines scientifiques dans notre établissement. Il est à noter qu'il y a de moins en moins d'élèves de notre CAP qui poursuivent dans cette voie.

Les trois bacs professionnels le plus souvent choisis par nos élèves sont :

- Le bac professionnel "Industrie des procédés", orienté vers la chimie et qui forme des opérateurs de production.
- Le bac professionnel "Bio-industries de transformation", orienté vers la productique et qui forme des personnels aptent à gérer le suivi de la fabrication d'un produit (fabrication du produit + contrôle qualité + moyens humains).
- Le bac professionnel "Service en milieu rural" spécialité Aide aux personnes, orienté vers le secteur sanitaire et social et qui forme des personnels de service et d'assistance des collectivités ou préparent aux concours du secteurs comme aide-soignant par exemple.

d- Autres

Bien que rarement, il arrive que certains élèves se rendent compte que les laboratoires ne correspondent plus à leur projet professionnel et donc changent de secteur d'activité



[vers: 1° Vue d'ensemble de la filière](#)

[vers: 3° Bilan de ces dernières année](#)

[haut de la page](#)

[page précédente](#)

[page suivante](#)